ADRESSE

DES ARCHEVÊQUES ET ÉVÊQUES DES PROVINCES DE QUÉBEC, MONTRÉAL ET OTTAWA AU SOUVERAIN PONTIFE, À L'OCCASION DE SON JUBILÉ SACERDOTAL. (Septembre 1887.)

SSMO DNO NRO LEONI PP. XIII.

BEATISSIME PATER,

Sub veteri lege, ingruentibus malis, Dominus populo suo dedit Simonem, Oniæ filium, Sacerdotem magnum " qui in vita sua suffulsit domum et in diebus suis cor- " roboravit templum... Quasi sol effulgens, sic ille " effulsit in templo Dei. Quasi arcus effulgens inter " nebulas gloriæ et quasi flos rosarum in diebus vernis, " et quasi lilia quæ sunt in transitu aquæ et quasi thus " redolens in diebus æstatis... Quasi vas auri solidum " ornatum omni lapide pretioso." (Eccli. L,)

Nec novæ legis S. Pontifici minor concedi debuit splendor et virtus cui cum ampliori dignitate con- fertur sublimior et universalior potestas, præsertim in nostris miserrimis temporibus, quando templum Dei vivi quatitur, Ecclesia tantis exponitur periculis, omnis veritas impugnatur et omnia jura proteruntur et con- culcantur.

Quapropter Nos infrascripti Archiepiscopi Quebecen., Marianop. Ottawien., et Episcopi Provinciæ Quebecen- sis, Deo Optimo gratias ex intimo corde agimus qui Ecclesiæ Christi non solum pontificem dedit cujus scientia mundum illuminaret, prudentia in discrimine extremo periculum amoveret et pietas omnibus esset

exemplum, sed etiam voluit ut per medium seculum " pro hominibus constitueretur in iis quæ sunt ad De- " um, et offerret dona et sacrificia pro peccatis." (Heb V.)

Accipe igitur, Beatissime Pater, cum nostris clerique et omnium ovium Nobis commissarum congratulationibus vota nostra ut ad multos adhuc annos suffulcias domum et quasi sol et arcus effulgeas in templo ad majorem gloriam Dei et animarum salutem. " Exurgat " Deus et dissipentur inimici ejus." (Ps. LXVII.)

Dignetur Sanctitas Vestra Nobis et toti Provinciæ apostolicam benedictionem impertire.

Sanctitatis Vestræ

humillimi et addictissimi filii

E.-A. CARD. TASCHEREAU, Archpus Quebecen,

✠ E.-C., Archpus Marianop.,

✠ J.-THOMAS, Archpus Ottawien.,

✠ L.-F., Epus Trifluvianus,

✠ JOANNES, Epus Sti Gni de Rimouski,

✠ ANTONIUS, Epus Sherbrook.,

✠ L.-Z., Epus S. Hyacinthi,

✠ DOM., Epus Chicoutimien.,

✠ N.-Z., Vic. Apost. Pontiacensis,

✠ ELPH., Epus Nicoletanus,

F.-X. BOSSÉ, Præf. Ap. Sinus Sti Laurentii.

ADRESSE

DES ARCHEVÊQUES ET EVÊQUES DES PROVINCES DE QUÉBEC, MONTRÉAL ET OTTAWA AU SOUVERAIN PONTIFE, À L'OCCASION DE SON JUBILÉ SACERDOTAL. (Septembre 1887.)

TRÈS SAINT PÈRE,

Sous l'ancienne loi le Seigneur voyant son peuple en proie à de grands maux, lui donna pour Grand Prêtre Simon, fils d'Onias, "qui pendant sa vie a sou-
" tenu la maison du Seigneur et a fortifié le temple...
" Il a lui dans le temple comme un soleil éclatant de
" lumière. Il a paru comme l'arc-en-ciel qui brille dans
" des nuées lumineuses et comme les rosiers qui poussent
" leurs fleurs au printemps, comme les lys qui sont sur
" le bord des eaux et comme l'encens qui répand son
" odeur,... comme un vase d'or massif orné de toutes
" sortes de pierres précieuses." (ECCLI. L.)

Sous la loi nouvelle le Pontife n'a pas du recevoir moins d'éclat et de force, puisqu'il jouit d'une dignité plus haute et qu'un pouvoir bien plus sublime et plus universel lui a été confié, surtout dans ces temps très-malheureux où le temple de Dieu est ébranlé, où l'Eglise est exposée à tant de dangers, où toute vérité est mise en doute, où tous les droits sont renversés et foulés aux pieds.

C'est pourquoi, nous soussignés, Archevêques de Québec, de Montréal et d'Ottawa et Evêques de la province de Québec, rendons du fond de notre cœur grâce à Dieu qui a non seulement donné à l'Eglise de Jésus Christ un pontife dont la science illumine le monde, dont la prudence la préserve des dangers imminents qu'elle court, dont la piété sert d'exemple à tous, mais encore a voulu que pendant un demi-siècle,

" il fût établi pour les hommes en ce qui regarde le " culte de Dieu et offrît des dons et des sacrifices pour " les péchés." (Hébr. I.)

Que votre Béatitude daigne donc accepter avec nos félicitations et celles de notre clergé et de toutes les âmes confiées à notre sollicitude, nos vœux afin que pendant encore bien des années vous soyez le soutien de la maison, que votre lumière brille dans le temple comme celle du soleil et de l'arc-en-ciel, pour la plus grande gloire de Dieu et le salut des âmes.

" Que le Seigneur se lève et que ses ennemis soient " dissipés." (Ps. LXVII.)

Daigne Votre Sainteté accorder sa bénédiction Apostolique à Nous et à toute la Province.

De Votre Sainteté

les très humbles et très dévoués serviteurs

E.-A. CARD. TASCHEREAU, Arch. de Québec,

✠ E. C., Arch. de Montréal,

✠ J. THOMAS, Arch. d'Ottawa,

✠ L. F., Ev. des Trois-Rivières,

✠ JEAN, Ev. de S.-G. de Rimouski,

✠ ANTOINE, Ev. de Sherbrooke,

✠ L. Z., Ev. de S.-Hyacinthe,

✠ DOM., Ev. de Chicoutimi,

✠ N. Z., Vic. Apost. de Pontiac,

✠ ELPH., Ev. de Nicolet,

F.-X. BOSSÉ, Préf. Apost. du Golfe S.-Laurent.

DILECTO FILIO NOSTRO

ALEXANDRO S. R. E. PRESBYTERO CARDINALI TASCHEREAU, ARCHIEPISCOPO QUEBECENSI ET VENERABILIBUS FRATRIBUS ARCHIEPISCOPIS ET EPISCOPIS PROVINCIÆ QUEBECENSIS.

LEO PP. XIII.

Dilecte Fili Noster, et Venerabiles Fratres, Salutem et Apostolicam Benedictionem.

Gratissimæ fuerunt Nobis litteræ quas coniuncta inter Vos et sententia et voluntate, quinquagesima anniversaria die sacerdotalis consecrationis Nostræ appetente dedistis, testes sinceri vestri erga Nos studii et intimi obsequii erga hanc Apostolicam Cathedram, in qua Christus posuit inexpugnabile Ecclesiæ suæ fundamentum. Hoc sane obsequium non nunc primum inter Vos enitet, sed ex eo tempore initium habuit, quo illustris memoriæ Franciscus de Montmorency-Laval primus Quebecensis Sedis Episcopus pastorales in ipsa curas suas explicuit, strenuamque in ea operam dedit firmis vinculis nectendis, quæ Canadensem Ecclesiam cum Apostolica Sede conjungerent. Gratulamur ex animo Vobis quod hanc præclaram hereditatem a primis Dominici istius agri cultoribus acceptam incolumem integramque retinuistis, nec dubitamus Vobis cordi esse ut eam strenue omni tempore tueamini, in qua pignus prosperitatis Canadensi Ecclesiæ, et salutare exemplum fidelibus quos cura vestra complectitur constitutum est. Vestra autem sacerdotalis virtus non modo Nobis jucundum solatium præbet, sed et facit ut exploratum habeamus, Vos studiis consiliisque unanimes constanter adlaboraturos ad bonum vestrarum Diœcesium, ad religionis rationes promovendas et prosperitatem Academiæ Lavallensis curandam, qua magnum istic et salutare

allatum est catholicæ institutioni præsidium. Pro ea autem existimatione et amore quo Vos prosequimur, magnam Nos partem capimus in iis omnibus quæ ad Vestram dignitatem et utilitatem pertinent, ac testimonia studii Nostri nunquam Vobis defutura esse pollicemur. Interea Vobis, vestræque curæ fidelibus qui illustria pietatis suæ argumenta Sanctæ huic Sedi præbere nunquam omiserunt, omnium cœlestium gratiarum munera apud Deum enixe adprecamur eorumque auspicem esse cupimus et pignus dilectionis Nostræ Apostolicam Benedictionem, quam Tibi, Dilecte Fili Noster, Vobisque, Venerabiles Fratres, cunctoque Clero ac Fidelibus Canadensibus, peramanter in Domino impertimus.

Datum Romæ apud S. Petrum die XXIII Novembris Anno MDCCCLXXXVII. Pontificatus Nostri Decimo.

LEO PP. XIII.

A NOTRE CHER FILS

ALEXANDRE TASCHEREAU CARDINAL-PRÊTRE DE LA SAINTE ÉGLISE ROMAINE, ARCHEVÊQUE DE QUÉBEC, ET À NOS VÉNÉRABLES FRÈRES LES ARCHEVÊQUES ET LES ÉVÊQUES DE LA PROVINCE DE QUÉBEC.

LEON XIII PAPE

Cher Fils et Vénérables Frères, salut et bénédiction apostolique.

Nous avons reçu avec une très grande joie la lettre que d'un commun accord Vous Nous avez adressée à l'occasion du cinquantième anniversaire de notre ordi-

nation sacerdotale. C'est un témoignage de votre attachement sincère et de votre soumission intime à cette chaire apostolique sur laquelle le Christ a établi le fondement inexpugnable de son Eglise. Ce n'est pas la première fois que ces sentiments se manifestent parmi vous, car ils ont commencé à exister dès le temps où François de Montmorency Laval, premier évêque du siège de Québec, y a déployé son zèle pastoral et son énergie pour unir étroitement l'église du Canada avec le siège apostolique. Nous vous félicitons de tout notre cœur de ce que vous avez conservé tout entier et intact ce bel héritage que vous avez reçu de ceux qui les premiers ont cultivé ce champ du Seigneur, et Nous sommes persuadé que vous avez à cœur de toujours le défendre avec courage, car c'est de là que dépend la prospérité de l'église du Canada et ce sera un exemple salutaire pour les fidèles confiés à vos soins.

Votre zèle sacerdotal non seulement nous réjouit et nous console, mais aussi nous donne la conviction que vous travaillerez toujours avec unanimité et constance pour le bien de vos diocèses, et pour faire fleurir la religion, à la prospérité de l'Université Laval qui a déjà rendu de grands et salutaires services à l'éducation catholique.

A cause de l'amour et de l'estime que Nous avons pour vous, Nous portons un grand intérêt à tout ce qui touche à votre dignité et peut vous être utile, et Nous vous promettons que les preuves de Notre attachement ne vous feront jamais défaut.

En attendant, Nous prions Dieu avec ardeur de vous combler des grâces célestes, Vous et tous les fidèles confiés à votre sollicitude pastorale, qui n'ont jamais omis l'occasion de donner au Saint Siège des preuves éclatantes de leur attachement.

Comme augure de ces grâces et comme gage de uotre affection Nous vous donnons du fond de Notre cœur Notre bénédiction apostolique à Vous, Cher Fils, à Vous, Vénérables Frères, à tout le clergé et aux fidèles du Canada.

Donné à Rome près de S. Pierre, le 23 novembre, en l'année 1887, dixième de notre pontificat.

LEON XIII PAPE.